



# MOTS MORDANTS

[Sonore,dépendant du langage]

Incantation	1 action simple
Composantes	V, S
Portée	personnelle
Zone/Cible	le lanceur de sorts
Durée	1 minute/niveau
JS	[Volonté], annule (inoffensif)
RM	non

Votre voix est imprégnée de magie, ce qui vous permet de blesser vos adversaires d'un simple mot. En tant qu'action simple, vous pouvez cibler un adversaire dans un rayon de 9 m (6 c) avec une attaque de contact à distance en lui parlant, lui infligeant un montant de dégâts égal à  $1d6 +$  votre modificateur de Force ou de Charisme, le plus élevé des deux. Les dégâts infligés sont des dégâts contondants, de perforants et tranchants et peuvent être réduits par la RD. Chaque attaque que vous effectuez réduit la durée restante du sort de 1 minute. Si une attaque réduit la durée restante à 0 minute ou moins, le sort prend fin après la résolution de l'attaque.

Vous pouvez attaquer avec des mots mordants en criant au lieu de parler intelligiblement. Dans ce cas, le montant des dégâts infligés par l'attaque est réduit à  $1d4 + 1/2$  votre modificateur de Force ou de Charisme (le plus élevé des deux), mais le sort ne compte pas comme ayant la description du langage pour cette attaque.